

4366718

2010

Valable jusqu'au 15 octobre 1940

**SOCIÉTÉ
NATIONALE**
des
**CHEMINS DE FER
FRANÇAIS**

CIRCULAIRE N° 1
POUR L'APPLICATION
DE L'AVIS GÉNÉRAL
SÉRIE MOUVEMENT — SÉRIE MATÉRIEL ET TRACTION
du 20 septembre 1940

Mb

Col.

Paris, le 26 septembre 1940.

Nm.
12

INSTRUCTIONS COMPLÉMENTAIRES
AU SUJET DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU MATÉRIEL ET DES AGRÈS
A LA DATE DU 6 OCTOBRE 1940

L'Avis Général - Série Mouvement - Série Matériel et Traction du 20 septembre 1940 a prescrit un inventaire général du matériel à marchandises et des agrès se trouvant en France, tant en zone occupée qu'en zone non occupée, à la date du 6 octobre 1940 à midi⁽¹⁾.

Cet Avis Général indique les conditions d'établissement des relevés des numéros de wagons, prévus pour cet inventaire.

Indépendamment de ces relevés de numéros, les gares et établissements établiront (pour les wagons seulement et non pour les agrès), des récapitulatifs numériques indiquant, pour chaque catégorie de matériel, le **nombre** des wagons recensés dans leurs emprises.

Ces récapitulatifs seront rédigés sur des imprimés du modèle ci-joint dont les gares seront approvisionnées en temps utile.

Chaque gare transmettra à son Arrondissement, dans un même paquet, les relevés de numéros de wagons et le récapitulatif numérique visé ci-dessus.

Chaque Arrondissement vérifiera, s'il a bien reçu les relevés de numéros et les récapitulatifs de toutes les gares de son ressort.

(1) 12 heures (H. E. C. d'été) pour la zone occupée - 11 heures (H. E. O. d'été) pour la zone non occupée.

Il établira, pour l'ensemble du territoire de l'Arrondissement, un récapitulatif **numérique** qui sera décompté d'après les récapitulatifs des gares ⁽¹⁾ et **non d'après les relevés par numéros**. **L'attention est appelée sur cette disposition qui est de nature à accélérer le travail des Arrondissements.**

Les Arrondissements transmettront au Bureau du Mouvement des wagons, 212, rue de Bercy à Paris, les relevés originaux des gares par numéros de wagons, les récapitulatifs des gares et le récapitulatif de l'Arrondissement.

Les Arrondissements coupés par la ligne de démarcation établiront deux récapitulatifs distincts, l'un pour l'ensemble des gares de la zone occupée, l'autre pour l'ensemble des gares de la zone non occupée.

Les Arrondissements coupés par la ligne d'arrêt Nord-Est, établiront également deux récapitulatifs ; l'un pour l'ensemble des gares situées dans la W. V. D. de Paris ; l'autre pour l'ensemble des gares situées dans la W. V. D. de Bruxelles ⁽²⁾.

Enfin, ces derniers Arrondissements enverront les relevés par numéros et les récapitulatifs numériques au Bureau du Mouvement des wagons, 212, rue de Bercy, Paris, comme les autres Arrondissements **mais ils adresseront en outre un récapitulatif numérique à chacune des E. B. D. de Lille, Nancy et Bruxelles pour les gares qui sont sur le territoire de ces E. B. D.**

L'attention du personnel est appelée sur la grande importance de cet inventaire et sur la nécessité absolue de respecter les délais de transmission indiqués à l'Avis Général, Série Mouvement, Série Matériel et Traction, en date du 20 septembre 1940.

Le Directeur Général,

P. O. : LE DIRECTEUR DU SERVICE CENTRAL DU MOUVEMENT.

P. O. : Ph. DARGEOU.

(1) Complétés, bien entendu, par les éléments directement recueillis par les Arrondissements (Chemins de fer secondaires, Compagnies Minières).

(2) Les gares gérées par du personnel allemand ont reçu des instructions pour envoyer leurs relevés et récapitulatifs aux Arrondissements Exploitation S. N. C. F. correspondants. Ces derniers devront, s'il y a lieu, réclamer aux dites gares, les relevés et récapitulatifs qui leur feraient défaut.

Région Relevé numérique de l'effectif des wagons, le 6 Octobre 1940 à 12 h.

CATEGORIES de WAGONS PROPRIÉTAIRE.	Fourgons de trains de marchan- dises	Couverts	Tom- bereaux	Plats	Wagons frigo- rifiques	WAGONS - CITERNES				WAGONS de grande capacité			Autres wagons	Observations	
						en fer	en bois	jarres et autres	charbons	coke	mineral				
FRANCE. . .	S. N. C. F.														
BELGIQUE	S. N. C. B. NORD-BELGE MALINES-TERNEUZEN CHIMAY														
ALLEMAGNE	Chemins de fer Allemands														
SLOVAQUIE .	C. S. D.														
POLOGNE . .	P. K. P.														
PAYS-BAS . .	Nederland														
LUXEMBOURG. .	Prince-Henri														
	ITALIE														
	Total. . .														

N. B. — Cet état ne doit pas comporter des numéros de véhicules mais seulement des nombres de wagons.

8121 1818